

Benelux : collaboration fructueuse de trois petits Etats

Autor(en): **Konsbruck, Guill**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **14 (1976)**

Heft 66

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-911272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En raison de la majoration continue du coût de la main-d'œuvre, certains secteurs de l'économie néerlandaise ont manifestement atteint les limites de la rentabilité. C'est pourquoi les Pays-Bas ont dû faire face au chômage avant même que la récession ne s'amorce. Au début de cette année, certaines personnalités du monde de l'économie ont souligné dans une lettre ouverte que seuls des investissements supplémentaires permettraient de créer les emplois nécessaires à la réduction du chômage, alors même que les stimulants sur le plan bénéficiaire manquaient d'après les industriels pour consentir à ces investissements. Le gouvernement ne semble pas avoir ignoré cet avertissement, prenant sans doute en compte que les recettes provenant du gaz naturel n'augmenteraient plus guère d'ici quelques années.

Luxembourg

Avec une superficie de 2586 km², le grand-duché de Luxembourg est légèrement plus petit que le canton du Tessin. Sa densité démographique est sensiblement plus faible que celle des deux autres pays du Benelux.

En 1919, la population du Luxembourg s'est prononcée en faveur du maintien de la monarchie constitutionnelle et d'une union douanière avec la France qui n'a cependant jamais abouti. Le pays a en revanche conclu une union économique et douanière avec la Belgique.

Pendant 55 ans et jusqu'en 1974, ce sont les chrétiens-sociaux qui formaient le gouvernement, soit seuls soit en coalition avec d'autres partis. Or depuis, le pays a sous M. Gaston Thorn, Premier ministre libéral, un gouvernement de centre gauche formé par une coalition stable des libéraux et des socialistes.

Petit Etat, le Luxembourg dépend dans une très large mesure des exportations. Au cours des années dernières, celles-ci entraînent pour plus de 4/5, dans le PNB. A cette dépendance conjoncturelle vis-à-vis de l'étranger, il faut ajouter l'absence de diversification sectorielle. La sidérurgie constituait en 1974 67% des produits exportés. Mais comme ce secteur a précisément essuyé le plus grave revers de production au cours de l'année dernière, le PNB a baissé de 7,7% par rapport à l'année précédente. D'après les statistiques, le chômage demeure néanmoins faible.

Tout comme en Belgique, la récession n'a pas provoqué de ralentissement de la poussée inflationniste au Luxembourg. La lutte contre l'érosion monétaire représente donc un problème prioritaire. Le secteur des services, et plus particulièrement les banques, a pris de l'importance au cours des dernières années. Mais en vue de réduire la fragilité de l'économie face aux fluctuations conjoncturelles, il devient impérieux de diversifier davantage les structures de l'économie luxembourgeoise.

Benelux: collaboration fructueuse de trois petits Etats

SBS - LE MOIS

Interview avec Guill Konsbruck

Président du Conseil d'administration de la Société de Banque Suisse (Luxembourg) S.A.



Les pays du Benelux connaissent d'expérience les problèmes des petits pays et se voient constamment confrontés à eux dans le cadre du Marché commun. Grâce à leur plus grande capacité d'adaptation et à leur activité dynamique, ils ont toutefois été en mesure de compenser cette infériorité de poids. Le Luxembourg est non seulement le plus petit Etat de la CEE, mais même au sein du Benelux, il est dépassé par les autres du point de vue de la grandeur. Son niveau de vie supérieur prouve néanmoins que le succès n'est pas une question de taille. Notre interlocuteur, G. Konsbruck, fait sans nul doute partie des personnalités qui ont le plus contribué au développement du pays. Dans les années difficiles qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, il a été ministre du ravitaillement, de l'agriculture et de l'économie et pendant près d'une génération, directeur général de la principale entreprise du pays, le groupe sidérurgique ARBED. Aujourd'hui, il met son expérience entre autres au service de notre banque. Il est président de la Société de Banque Suisse (Luxembourg) S.A. et membre de notre Conseil International.

En qualité de connaisseur éminent de l'industrie luxembourgeoise de l'acier, vous vous situez au cœur de l'économie nationale. Comment la forte dépendance du pays à l'égard de l'acier s'est-elle répercutée en période de récession ?

L'année qui vient de s'écouler a été sans aucun doute la plus sombre que l'économie luxembourgeoise ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. Après un léger

retard sur les autres pays industrialisés, la crise mondiale a heurté la plupart des secteurs industriels du pays et a atteint de plein fouet l'épine dorsale de notre économie, la sidérurgie. Aussi les conséquences de la récession sur les structures de notre appareil économique risquent-elles d'être extrêmement graves. En effet, les entreprises et en tête la sidérurgie ont essuyé des pertes souvent très sévères qui ont rongé en grande partie les réserves accumulées en vue des investissements futurs. D'autre part l'évolution des coûts salariaux en 1975 a renchéri le prix de revient de nos entreprises au point d'amoin-drir leur position concurrentielle, tant sur le marché intérieur que sur le marché de l'exportation. L'accroissement inquiétant des coûts salariaux constitue un problème structurel sérieux. Le risque de perte de compétitivité face à la concurrence étrangère est réel. Ainsi le taux de progression des salaires par unité produite a été pour le Luxembourg de 21,3% en 1974 et de 23,3% en 1975. Il dépassait ainsi considérablement le taux de variation en France, aux Pays-Bas, en Belgique et surtout en Allemagne où les taux en question se situaient pour 1974 à 8,9% et en 1975 à 8%. Le gain horaire brut de l'industrie manufacturière a été de 161,35 fr. lux. en avril 1975. Exprimé en francs luxembourgeois, il a été de 10% supérieur au gain horaire allemand, de 18% supérieur à celui de Belgique et a dépassé de 26% le salaire moyen des Pays-Bas. Vis-à-vis de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, l'écart se creuse encore davantage et a été de respectivement 71%, 70% et 84% au cours du mois sous revue. Les répercussions de cet état de choses sur les résultats de l'économie luxembourgeoise pour l'année écoulée sont alarmantes. Avec un recul de 7,7% en volume du PIB (produit intérieur brut) le Luxembourg connaît la diminution de loin la plus forte de l'activité économique de l'ensemble des pays de la Communauté. L'effondrement de la demande étrangère s'est traduite par un recul de 22% de la production industrielle luxembourgeoise, dont les trois quarts doivent être écoulés sur les marchés étrangers. Pour la première fois la balance commerciale traditionnellement excédentaire accuse un déficit qui peut être évalué entre 5 et 6 mrd de fr. lux. Par contre et malgré une utilisation de la capacité de production réduite à quelque 60%, la sidérurgie a su éviter les licenciements et même le chômage partiel, assurant ainsi à son personnel une stabilité de l'emploi que la plupart de ses concurrents

n'étaient pas en mesure de garantir. Il va sans dire que les préjudices financiers encourus par la sidérurgie du fait du maintien de l'emploi sont néanmoins importants.

Il importe maintenant de prendre au plus vite des initiatives efficaces permettant aux entreprises luxembourgeoises de sauvegarder leur compétitivité. C'est dans cette optique qu'il serait souhaitable que les responsables gouvernementaux et syndicaux se concertent avec l'organisation professionnelle sur un taux de progression réaliste des coûts salariaux qui serait en rapport avec l'évolution de cet accroissement dans les pays concurrents. Le gouvernement, ouvert aux nécessités économiques, est conscient qu'il faut éviter une explosion salariale et garder présent à l'esprit le principe de la saine répartition entre salaires et investissements et il fait appel aux partenaires sociaux les exhortant à plus de modération. En ce qui concerne l'adaptation obligatoirement automatique des salaires et traitements à l'évolution du coût de la vie, le gouvernement est décidé d'introduire une réforme de ce mécanisme pour le rendre moins explosif, sans s'attaquer néanmoins au principe de l'adaptation automatique des rémunérations à l'indice.

Le Luxembourg est devenu l'une des principales places financières européennes. L'économie du pays en a-t-elle également tiré profit ?

Le Grand-Duché de Luxembourg est devenu effectivement, grâce à l'absence de pratiques restrictives en matière de change et à une législation compréhensive de l'économie financière une place financière internationale; cette évolution a favorisé grandement l'enrichissement de la structure économique du pays. Les avantages directs découlant pour notre pays de cette expansion sont très importants et spécialement appréciés en cette période de récession générale industrielle.

Les entreprises industrielles nationales les plus importantes ayant subi des pertes considérables en 1975 seront dans l'impossibilité pour l'exercice 1975 et les quelques suivants, de remplir leur rôle normal de bon contribuable; privées donc pour une large part des impôts sur le revenu industriel, les caisses de l'Etat seront plus qu'heureuses de voir le secteur bancaire compenser ces déchets d'impôt. On peut compter, à mon avis, pour l'exercice 1975, avec une somme globale d'impôt sur le revenu payée par le secteur bancaire de près de 4,5 mrd de fr. lux.

L'augmentation impressionnante des emplois constitue un autre facteur très positif pour l'économie du pays. Les services publics et notamment les PTT et les transports, le commerce et le tourisme tirent à leur tour grand profit de ces circonstances favorables.

Comment jugez-vous les perspectives conjoncturelles des pays du Benelux étroitement liés en matière économique ?

D'après les dernières prévisions, la croissance des principaux pays de l'OCDE devrait dépasser en 1976 le taux de 5%. La conjoncture internationale est donc actuellement marquée par une amélioration du climat conjoncturel. En ce qui concerne plus particulièrement le Luxembourg, on peut compter sur une amélioration du marché international et sur une progression du volume des commandes. Quant au prix, la situation tend également à se normaliser. Toujours est-il que la reprise est moins nette et plus tardive que dans les pays voisins.

L'évolution escomptée des exportations devrait permettre un redressement de la tendance extrêmement défavorable enregistrée en 1975; le solde de notre balance extérieure demeurera toutefois négatif en 1976.

En 1975 le chômage complet est resté négligeable; néanmoins un chômage partiel assez important s'est développé et le gouvernement a dû prendre des mesures spécifiques de soutien de l'emploi. En dépit de l'amélioration du climat conjoncturel, les gains de productivité en période de reprise auront pour effet de ne permettre que progressivement la résorption du chômage partiel.

Si donc en général on peut escompter une légère expansion du côté des industries exportatrices, d'autres secteurs devraient connaître en 1976 une évolution moins favorable qu'en 1975. D'un côté, la situation dans le secteur de la construction pourrait continuer à se dégrader. De l'autre, les secteurs dépendant largement de la consommation privée (industries alimentaires et commerce) pourraient connaître un certain tassement de leur expansion. L'économie luxembourgeoise ne connaîtrait donc encore en 1976 qu'une assez faible utilisation de son potentiel. Le redressement conjoncturel amorcé pendant le 4^e trimestre 1975 se poursuit. L'indicateur synthétique de conjoncture de la Banque Nationale de Belgique a augmenté en février pour le 6^e mois consécutif et s'établit à 97 points contre 74 au minimum conjoncturel, résorbant ainsi 65% de la chute que cet indice avait enregistré durant la récession. La production industrielle est en légère augmentation et atteint l'indice 114 en janvier contre 104 au minimum conjoncturel, soit une progression de 9%. Le relèvement du taux d'escompte et les nouvelles restrictions de crédit instaurées par la Banque nationale constituent des mesures de défense à court terme contre la spéculation monétaire. La balance des paiements ne pose aucun problème et cette année, comme les précédentes, les transactions courantes se clôtureront par un excédent. Une déva-

luation du franc belge ne constituerait d'ailleurs pas un soutien de l'activité économique, mais risquerait de provoquer un effet inflationniste. Tout comme pour ses deux partenaires du Benelux, la reprise conjoncturelle en 1976 aux Pays-Bas dépend pour beaucoup de la reprise générale internationale. On s'attend à ce que le haut degré de chômage persiste en 1976. Pour combattre le chômage et l'inflation, le gouvernement s'efforcera de créer les conditions permettant de réduire l'augmentation nominale des salaires et des prix au-dessous du niveau de 10% par an.

L'exportation des biens et services représente en valeur 50% du revenu national. En raison de la récession, les exportations sont en ce moment au moins de 10% au-dessous de la tendance du passé. Malgré cette diminution drastique de la demande à l'exportation, la balance des paiements clôturera néanmoins pour 1975 avec un surplus de 4 mrd de fl.; pour 1976 on escompte un surplus de 7 mrd de fl. Cet excellent résultat est dû d'une part à la diminution des importations et d'autre part surtout à l'augmentation du prix du gaz naturel exporté.

Les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg ont donné à leur collaboration le cadre institutionnel connu sous le nom de Benelux. Quel rôle jouent aujourd'hui les efforts d'intégration distincts des trois pays? Ceux-ci sont-ils affectés par des avis divergents en matière politique ?

On a souvent dit que le Benelux était le banc d'essai de l'Union de la Communauté Européenne. Dans la mesure où la grande expérience de la Communauté a réussi, le banc d'essai a évidemment perdu de son intérêt. Faut-il en conclure a contrario que l'intérêt que prennent les partenaires à l'Union Benelux est susceptible de revivre dans la mesure où la Communauté Européenne cesse de progresser ou essuie des échecs? Cela n'est pas exclu. A la troisième conférence intergouvernementale Benelux qui s'est tenue en octobre 1975, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'harmonisation des droits d'accises et des efforts ont été consentis pour abolir les quelques formalités qui subsistent encore aux frontières. Lors de cette conférence, le Premier Ministre néerlandais, Monsieur J. den Uyl, a exprimé l'avis que l'Union Benelux doit jouer le rôle de contre-pouvoir face aux Grands de la Communauté Européenne qui veulent jouer un rôle «directoire». Sous l'influence de ce danger d'hégémonie les pays du Benelux ont tendance à se comporter comme une entité. D'un autre côté il ne faut pas se cacher que la convergence dans les politiques économiques des trois pays est loin d'être parfaite.

Les monnaies des pays du Benelux sont en quelque sorte des partenaires juniors dans le serpent monétaire européen. Leur participation a-t-elle fait ses preuves ? Au sein de la zone monétaire aujourd'hui dominée par le deutsche-mark, ne courent-elles pas le danger de devenir largement dépendantes du sort de la monnaie « leader » ?

En ce qui concerne la position des monnaies du Benelux dans la zone monétaire dominée par le DM, je redoute moins une dépendance à l'égard de cette monnaie « leader » qu'une rupture des parités des pouvoirs d'achat à la suite d'une complaisance excessive à l'égard des tendances inflationnistes de la part des pays du Benelux et notamment de l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Cette tendance se traduirait fatalement par un affaiblissement de la position du franc belge et luxembourgeois qui finirait par être sanctionné par des corrections des cours de change.

Toujours est-il que les petits pays tels la Belgique, les Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg ont un intérêt certain de rester dans le serpent en compagnie de l'Allemagne. L'argument majeur en faveur de leur maintien découle de la part élevée occupée par le Commerce interna-

tional dans la construction de leurs PNB respectifs.

Plus un pays est petit, plus il est exposé aux fluctuations des prix et des coûts de l'étranger. De ce fait, la plus grande stabilité obtenue d'une participation à un bloc monétaire s'identifiant, en pratique, avec un bloc basé sur le DM vaut certainement son prix. Pour cette raison, les petits pays essaient sans doute de maintenir le système actuel le plus longtemps possible.

Le Luxembourg est l'un des centres de la politique d'intégration européenne. En qualité d'observateur sur place, comment jugez-vous l'état des efforts d'unification européenne et quelles mesures politiques et économiques préconisez-vous pour assurer de nouveaux progrès ?

L'intégration européenne a été sans doute le moteur de l'essor économique de l'Europe et du développement spectaculaire des échanges entre Etats-membres. Au Luxembourg, cette politique a valu un élargissement considérable de son marché intérieur, même si ce marché ne présente pas encore toutes les caractéristiques d'un véritable marché commun. La Communauté est à l'heure actuelle incontestablement dans un état de crise et de stagna-

tion, voire d'évolution rétrograde. Les quelques progrès réalisés de temps à autre en matière d'harmonisation fiscale ou d'élimination des entraves techniques ne suffisent pas à masquer cet état de choses.

Des réformes institutionnelles telles que l'élection du Parlement Européen au suffrage universel et l'accroissement du rôle de cette institution pourraient ranimer dans une certaine mesure l'intérêt que le citoyen européen porte à sa patrie européenne. Mais pour réaliser de véritables progrès une communauté monétaire est indispensable, cette communauté devant assurer la liberté absolue des transferts monétaires et la stabilité des cours de change. Pour parvenir à cet état de choses, la convergence des politiques économiques est indispensable. Cette convergence doit se faire dans une orientation de stabilité; le Marché commun perdrait sa raison d'être s'il devenait une communauté d'inflation. Au contraire, il doit s'efforcer de constituer un pôle de stabilité dans un monde menacé de désordre monétaire. A cet égard, je regrette beaucoup que la Suisse n'ait pas pu rejoindre le serpent comme elle l'avait envisagé à un certain moment. La stabilité monétaire et économique de l'Europe y aurait sans doute beaucoup gagné.

ROCHE

DIAGNOSTICA

PRODUITS CHIMIQUES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

PRODUITS ROCHE s.a.
Avenue du Roi, 157 - 1060 BRUXELLES

TACHYGRAPHE

TOPEBEREPIET

VDO

Quarz-Zeit

Disponible également en :

voltmètre
thermomètre
manomètre

KRAUTLI SA. NV.
AVENUE DE L'INDUSTRIE, 15 - 1720 GRAND-BIGARD

TEL. 02/4655656